



REGLEMENT PARTICULIER

L'ACPR et la Ville de Sainte-Rose vous proposent : **CHAMPIONNAT DE LA REUNION VTT DH 2017**

Le Dimanche 4 juin 2017

Horaires

Accueil, Emargement : 7 h 45 à 8 h 45.

A l'arrivée

Manche de placement : 9 h 00.

Manche finale : 40mn après la 1^{ère}.

Récompenses aux 3 premiers
de chaque catégorie.



Catégories :

Scratch, Hommes, Juniors, Cadets, Master 1, Master 2, Minimes, Dames,
Non-licenciés (15 ans et+) avec certificat médical. (Compétition) de moins de 1 an + AP si mineurs.
Enduro (fourche simple T débattement limité à 180 mm et 2 chronos cumulés) : manche de coupe.

Tarifs et Inscriptions par Ordre de Catégories:

Licenciés : 15€ (+5€ si oubli plaque),

Non-licenciés : 25€ (assurance / journée) + 5€ caution plaque.

Inscriptions dans les clubs pour transmission au comité :

Fax : 0262452255 ou Mail : ffcrun@wanadoo.fr jusqu'au vendredi 02/06/ 2017-12h.

Pour les licenciés de 2016 : renouvellement de la licence 2017 obligatoire.

Pour les non licenciés : uniquement les coureurs non licenciés de 2016 et avant.

Règlement particulier : La catégorie « minimes » n'est pas autorisée à emprunter les 2
grands sauts identifiés « double papangue et hot spot »

Arbitres :

Fontaine Patrick, Eddy GOULJAR, Thierry ALPHONSE, Kévin PERSEE, Jean-Louis PARIS.

Coupe de La Réunion de VTT-DH 2017 : le classement final se fera sur 6 manches (12p – 2 Jokers)

Renseignements : 0692 86 11 45

RETROUVEZ NOUS sur www.vttreunion.net

Bonne course à tous !

Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.